

Publié le 4/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240530-2024\_73-DE

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
VAL ÈS DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le trente mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cléville, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD (pouvoir à Philippe PESQUEREL jusqu'à son arrivée à 20h29), Alain PORQUET (pouvoir à Régine ÉNÉE jusqu'à son arrivée à 20h29), Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Mme Christel POIROT, M. Joël DUGUEY, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY, Mmes Marianne TURPIN, Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), M. William HERFORT, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), MM. Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Stéphane CASTEL), Claude FOUCHER (pouvoir à Patrice MARTIN), Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : M. Patrice MARTIN

Date de convocation :  
23.05.2024  
Date d'affichage  
23.05.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 29  
Titulaires 29  
Suppléants 0  
Pouvoirs 6  
Votants 35  
20h29 Arrivée titulaires +2  
Pouvoirs -2  
Votants 35  
  
Quorum 20

### Délibération n° 2024 / 73

#### Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Achat à la SAFER de la parcelle AM002 à Argences

La SAFER est actuellement propriétaire de la parcelle AM0002 située à Argences, dans la continuité de la zone artisanale de la rue du Bissonnet. D'une contenance de 3ha 61a et 57ca, il est proposé de l'acquérir pour la somme de 340 000 € afin de pouvoir y implanter de l'activité économique (classement en AUe au PLU d'Argences). Les frais d'acte notarié sont estimés à 4 750 €, à la charge de la CDC.

M. le Président indique que ce terrain sera confié à un aménageur qui en assurera la commercialisation. Une parcelle devra être offerte au SDIS pour y implanter le nouveau centre de secours d'Argences.

Vu l'avis du domaine fixant le prix du m<sup>2</sup> à 9,75 € soit 343 491 € arrondi à 340 000 €,  
Considérant la raréfaction du foncier pour l'activité économique et la hausse des prix de vente, la communauté de communes souhaite placer cette parcelle en réserve pour de futurs projets de développement économique et/ou d'aménagements d'intérêt général.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide d'acheter à la SAFER la parcelle AM0002 à Argences pour un montant de 340 000 €, les frais notariés étant à la charge de Val ès dunes ;

↳ Autorise M. le Président à signer avec la SAFER la promesse unilatérale d'achat et tous documents utiles à l'acquisition dont l'acte notarié.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Patrice MARTIN

Le Président,  
Philippe PESQUEREL



Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240530-2024\_73-DE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*